

Séance du 20 janvier 2025 Délibération n° 20012025-06	
Nombre de membres : - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 13 - absents excusés ayant donné procuration : 1 - absents excusés : 1	L'an deux mille vingt-cinq et le vingt janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbazens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MOLIERES, Maire. Présents : Christophe BEC, Axelle BOYER, Francis CAZARD, Francis ESPINASSE, Patrick MARTY, Daniel MAYANOBE, Jacques MOLIERES, Nathalie RAOUL, Yannick RECOULES, Michel ROUMEGOUS, Martine TOURNIE, Céline VIGUIER. Excusées : Aurore BORREDA, Régine BROS (pouvoir donné à J. MOLIERES). Secrétaire de séance : Yannick RECOULES.
Date de convocation : 16 janvier 2025 Date d'affichage : 16 janvier 2025	
Objet de la Délibération : Tarifs Salle Ségala	

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les modalités de réservation de la Salle Ségala située Chemin du tournevic ainsi que le tarif associé.

Monsieur le Maire propose de louer cette salle uniquement aux associations et aux professionnels extérieurs de la commune et de fixer un tarif de location à 20€ la demi-journée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **DE LOUER** la Salle Ségala uniquement aux associations et aux professionnels extérieurs de la commune ;
- **DE FIXER** le tarif de location à 20 € la demi-journée à compter du 1^{er} février 2025 ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre cette décision et signer tous les documents qui s'y rapportent.

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Certifié exécutoire,

Transmis en Préfecture,

Publié et notifié le 24 janvier 2025

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Yannick RECOULES

Le Maire,

Jacques MOLIERES

